

ANNEXE 4 version 2

TABLEAU FINANCIER – RÉMUNÉRATION DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des coûts fixes et variables inhérents à l'activité de transport régulier de voyageurs, ainsi que les recettes à percevoir. Il met en exergue le besoin de financement en provenance de l'Autorité Organisatrice, la Communauté de Communes de L'Île-Rousse Balagne.

	2026			Prévu en 2023 dans le COSP d'origine			
	Charges variables	Charges fixes		Charges variables	Charges fixes		Structure
		Conducteur	Véhicule		Conducteur	Véhicule	
Pose de poteaux d'arrêt et marquage au sol			- €				10 000,00 €
Assurance Flotte de véhicules		21 531,00 €				10 000,00 €	
Assurances Responsabilité Civile			7 285,00 €				- €
Appli Mticket			- €				6 000,00 €
Abonnement Payzen	- €		- €	184,00 €			180,00 €
Abonnement téléphonique			1 000,00 €				1 450,00 €
Location TPE			- €				624,00 €
Assistance paye			3 100,00 €				1 550,00 €
Révisions véhicules		4 000,00 €				6 000,00 €	
Contrôle technique		1 000,00 €				1 000,00 €	
Pneus	3 014,00 €			3 014,00 €			
Essence	30 000,00 €			33 000,00 €			
Charges de personnel		300 000,00 €			239 549,82 €		
Maintenance site internet			626,00 €				423,00 €
Pièces d'usure	8 734,00 €			6 500,00 €			
Fournitures pour nettoyage véhicules	2 000,00 €			2 000,00 €			
Hébergement logiciel gestion financière			- €				315,18 €
Maintenance logiciel gestion financière			- €				1 393,00 €
Frais de communication			1 500,00 €				
Frais administratifs			2 310,00 €				1 000,00 €
Frais de déplacement et formations	300,00 €			1 200,00 €			
Reversement des recettes commerciales	- €			35 000,00 €			
Adhésion AGIR Transport			3 600,00 €				- €
TOTAL charges fixes et variables	44 048,00 €		345 952,00 €	80 898,00 €			279 485,00 €
TOTAL DES CHARGES			390 000,00 €				360 383,00 €
Recettes à percevoir			- €				45 883,00 €
Rémunération d'exploitation de l'autorité organisatrice			390 000,00 €				314 500,00 €